

63
REMARQUES CRITIQUES

SUR

I SAMUEL, Ch. VI, Ver. 19.

PAR

B. KENNICOTT, Docteur en Théologie;

K
Membre

Des Sociétés Roïales de LONDRES & GOETTING.

De l'Acad. Théodore-Palatine, à MANHEIM;

De l'Acad. Roïale des Inscriptions &c. de PARIS:

Et BIBLIOTHECAIRE RADCLIVIEN, à

O X F O R D.

Imprimé à LONDRES, par J. LISTER;

Et se vend chez *Saillant*, rue S. Jean de Beauvais, & *Molini*, quay des Augustins, à PARIS; *Monaldini*, à ROME; *Pasquali*, à VENISE; *Cambiagi & Comp.* à FLORENCE; *Rey*, à AMSTERDAM; *Göffe*, à la HAYE; *Jacqueau*, à LEYDE; *Becket & De Hondt*, & *Molini*, à LONDRES.

M DCC LX VIII.



A

MONSIEUR
L' EVEQUE d' OXFORD.

MONSIEUR,

PERMETTEZ que j'aie l'honneur de présenter plus particulièrement à VOTRE GRANDEUR l'ouvrage, ! que je soumets aujourd'hui au jugement des Savans en général ; & que ma gratitude m'engage à offrir à ceux, qui honorent ma Collation des Manuscrits Hébraïques de leur Protection. En effet, c'est avec un plaisir bien sensible, que je saisis cette occasion de dédier ainsi une partie du fruit de mes recherches à cet illustre Ami, à qui je suis redevable d'avoir été, pour la première fois, convaincu de l'existence même des *Corruptions* répandues dans le Texte imprimé de la Bible Hébraïque.

Car il y a environ 17 ans, que j'avois, aussi bien que presque tout le reste de l'Europe, de forts préjugés en faveur de l'*Intégrité* de notre Texte Hébreu. Mais l'examen sérieux que je fis d'un certain Chapitre, que VOTRE GRANDEUR avoit eu la bonté de me recommander, me fit naître la persuasion que ce Texte, loin d'être pur, contenoit au contraire plusieurs fautes, & quelques unes de grande importance.

En conséquence de cet examen je m'avisai de donner au public les remarques sur ce Chapitre, comme il se lit dans les Bibles imprimées ; & je fis les recherches après des MSS Hébraïques ; qui ont jetté les premiers fondemens de l'Ouvrage, dans lequel j'ai l'honneur de me trouver aujourd'hui engagé.

Cependant, MONSEIGNEUR, je dois Vous donner ici des marques publiques de ma plus tendre reconnaissance, non seulement de m'avoir aidé ainsi à jeter les fondemens de cet Ouvrage, mais aussi d'avoir eu la bonté de m'honorer de votre Avis dans tout le cours de mes travaux ; & encore pour la part considérable que Vous avez dans les bienfaits, qui ont jusqu'à présent été répandus sur moi, afin de m'encourager dans la Collation de ces MSS Sacrés. Lors donc que le Public recueillera les fruits d'un Ouvrage, si supérieurement distingué par la protection des GRANDS & des SAVANS ; ne serois-je pas inexcusable, si je manquois à faire retomber une partie de sa reconnaissance sur celui à qui elle est si particulièrement due, sur l'Illustre Docteur LOWTH, Auteur des *Prælectiones de Sacra Poesi Hebræorum* ? Mon crime seroit sans doute d'autant plus grand, que dans la première édition de cet Ouvrage il est fait mention de ma *première Dissertation*, qui étoit encore en manuscrit, d'une manière qui n'a pas peu contribué à l'accueil favorable qu'elle a reçu dans le monde. Et j'ai encore, MONSEIGNEUR, bien des raisons de croire, que la *Préface* de la *seconde* édition de vos *Prælectiones* n'a pas moins contribué à l'avancement de mon entreprise, que le ton, dont il y est parlé des progrès que j'y avois déjà faits, ne lui a fait d'honneur.

Permettez

Permettez donc, MONSIEUR, qu'après avoir tant de fois éprouvé de quel poids votre Nom est à mes différentes productions, j'ose encore aujourd'hui me prévaloir assez de cette connoissance pour faire paroître ce petit Essai sous les mêmes auspices que mes *deux Dissertations* sur le Texte Hébreu, je veux dire à l'ombre de *votre* protection, & sous le cachet de *votre* approbation. Et, en effet, le principal motif, qui vient de m'engager cette fois-ci à publier cette Brochure, est le jugement que VOTRE GRANDEUR en a porté, en disant, qu'elle étoit d'une nature la plus propre à convaincre toute sorte de Lecteurs ; et à donner une des preuves les plus évidentes des Avantages, qui doivent résulter de mon Ouvrage, & de l'Utilité d'une telle Collation des Manuscrits Hébraïques.

Quelqu'importantes que soient ces nouvelles Observations ; il n'étoit pas possible qu'il en fût fait mention dans aucun de mes Ouvrages précédens. Ce n'est que depuis très peu de tems que j'ai acquis la connoissance de quelques uns des points principaux que je traite ici, et je les dois entièrement aux recherches que j'ai faites, en personne, dans les Manuscrits qui sont à PARIS, durant le séjour que j'y fis l'été dernier. Mais si ces remarques ont cela de particulier qu'elles sont claires & convaincantes ; le plutôt qu'elles paroîtront doit être le meilleur. Car il y a une considération, qu'il est essentiel de faire sentir & d'inculquer dans les Esprits ; qui est que, toutes considérables que semblent être les Gratifications qu'on a accordées & qu'on accorde tous les jours à mon Entreprise, celle-ci leur est cependant encore supérieure ;

périeure ; et qu'un tel Ouvrage est absolument trop ample & trop étendu (vû le grand nombre des Manuscrits) pour pouvoir jamais recevoir le dernier trait de perfection, au point considérable même que la Souscription se trouve aujourd'hui portée. Or *tout le montant de cette Souscription étant cependant à très peu de chose près* (comme VOTRE GRANDEUR le fait parfaitement) *employé à l'exécution de l'Ouvrage* ; il résulte nécessairement qu'il faut que son degré de perfection soit en raison proportionnelle du plus ou moins d'efforts, que le Public aura faits pour le pousser & le faire réussir.

C'est pourquoi il devient du dernier intéressant pour l'Ouvrage même, de s'assurer, autant qu'il est possible, de la bienveillance de ceux qui lui servent aujourd'hui de PATRONS en leur présentant un nouvel échantillon, capable de porter avec soi l'évidence & la conviction. Et il ne l'est pas moins de tâcher de mériter en même tems par là de nouveaux secours de la part de quelques autres *Sociétés* ou *Particuliers* ; en leur offrant semblablement, au sujet de l'importance de l'Entreprise, cette nouvelle preuve, entre mille, parmi lesquelles il y en a beaucoup d'autant & quelques unes plus fortes encore que celle-ci, mais qui sont réservées pour le corps de l'Ouvrage lors qu'il paroîtra.

Je ne chercherai point à m'excuser envers VOTRE GRANDEUR, ni envers mes autres Lecteurs, de m'être étendu ici sur mon Ouvrage, lorsqu'il étoit sans doute naturel de s'attendre à toute autre chose. Et s'il s'en faut beaucoup que cette Epître ne ressem-
ble

ble aux Dédicaces ordinaires, ce n'est pas sans avoir les meilleures raisons à en donner. Comment, en effet, oserois-je entreprendre de célébrer le Caractère de VOTRE GRANDEUR, ou d'entrer dans le détail des Obligations particulières que je Lui ai; lorsqu'heureusement je trouve l'un inutile, & l'autre impossible?

Puisse VOTRE GRANDEUR jouir long tems d'un cours de jours heureux, comblée de Santé & de Prospérités, qui la mettent en état de continuer, par son savoir & ses travaux, à éclairer l'Univers en approfondissant les Saintes Ecritures! Puisse-t-Elle à-jamais servir d'ornement au Rang Illustre, où la PROVIDENCE L'a placée; & inspirer aux autres, par son aimable Exemple, l'amour & la pratique de toutes les Vertus sociales & privées, dont Elle est remplie! Tels sont les Vœux de celui, qui est,

MONSEIGNEUR,

De VOTRE GRANDEUR

Le très-humble

Et très-obligé Serviteur,

B. KENNICOTT.

REMARQUES CRITIQUES

Sur ces paroles

Percussit autem inter viros Beth-shemesh, quia inspexerant in arcam JEHOVÆ; et percussit inter populum quinquagies mille septuaginta homines: et luxerunt populus, quia percusserat JEHOVA inter populum plagâ magnâ.

I SAM. VI, 19.

LE quatrième chapitre de ce livre nous apprend, qu'après une grande bataille qui s'étoit donnée entre les Israélites & les Philistins, 30,000 des premiers étoient restés sur la place, & que l'Arche de DIEU avoit été prise. Dans le cinquième on trouve, que les Philistins furent punis pour avoir retenu l'Arche dans leur pays, & sur tout pour l'avoir placée dans le temple de leur idole Dagon. Et dans ce chapitre nous voions que l'Arche fut ensuite renvoyée aux Israélites avec des présens, & accompagnée de cinq gouverneurs des Philistins; & que ces gouverneurs vinrent, avec l'Arche, jusqu' au premier Bourg ou Village des Israélites appelé *Beth-shemesh*, dont les habitans, levant les yeux, furent remplis de joie à la vue de l'Arche. Mais leur joie se tourna bientôt en pleurs; car, le verset 19 nous apprend que s'étant avisés de regarder dans l'Arche, le Seigneur en frappa CINQUANTE MILLE & SEPTANTE hommes.

Il est impossible à un Lecteur de bonne foi de ne se pas sentir surpris & affecté, à la vue d'une si grande quantité de gens ainsi détruits; au nombre de plus de 50 mille, tous d'un seul Bourg ou Village, à l'extrémité de leur pays: car enfin il n'est parlé que des habitans de *Beth-shemesh*, & encore de ceux d'entre eux seulement qui étoient occupés dans les champs à faire la Moisson.

B

Or,

Or, si ce passage a causé autant de surprise que de peine à la plupart de ceux qui regardent comme vrai tout ce qu'ils trouvent dans les exemplaires imprimés de leur Bible : quel plaisir n'a-t-il pas fait à ces Sceptiques de profession, qui doutent, ou du moins prétendent douter, de l'autorité de tous les Livres Sacrés ? Car ceux que l'on appelle *Incrédules*, avides & curieux de tous les argumens qui peuvent le moins du monde favoriser leur incrédulité en matière de Révélation, n'ont pas manqué, entre autres exemples, de saisir celui-ci comme une preuve — qu'il y a dans la Bible récits de choses qu'il ne leur est absolument pas possible de croire ; qui répugnent à ce que l'on voit journellement se passer dans le monde & parmi les hommes, & enfin incompatibles avec les meilleures idées qu'ils peuvent se former des Attributs de la Divinité *.

Mais en ceci il faut avouer que les Déistes ne sont pas les seuls de leur opinion. Les *Juifs* & les *Chrétiens*, & quelques uns même des plus lettrés d'entre les deux partis, ne se sont pas fait de scrupule d'exprimer la répugnance qu'ils avoient à ajouter foi à cette destruction de 50,070 hommes. Quant aux Juifs, il n'est pas difficile de conjecturer quel étoit leur sentiment sur cette matière, par le passage suivant du Rabbin SALOMON JARCHI — “ *Dans le Targum de Jonathan il y a* “ [et il tua parmi les anciens du peuple 70 hommes, & “ en tout 50,000 hommes] *après quoi il ajoute* — Nos Rab- “ bins disent, 70 hommes ; & chacun d'entre eux étoit, “ estimation faite, comme 50,000 : ou 50,000, chacun des “ quels, par estimation, étoit comme les 70 du Sanhédrin.” Il semble résulter de ces paroles que, quoique la plus grande partie des Rabbins admissent le nombre de 70, il y en avoit cependant d'autres qui regardoient le nombre de 50,000,

* *What Holiness, either real or relative, would the Ark now have ? though it once had such a legal Holiness, that more than fifty thousand Reapers were destroyed for peeping into it. Christianity as Old as the Creation; pag. 154, edit. 2.*

comme celui des hommes détruits : mais que pas un d'entre eux ne les admettoit tous les deux ensemble, & que l'un de ces deux nombres étoit toujours considéré comme une comparaison. On pourroit encore ajouter ici d'autres témoignages, pour prouver que ce n'étoit point autrefois l'opinion des Juifs, que le nombre de ceux qui avoient été tués eût monté à 50,070 ; & qu'il n'y en avoit réellement eu que 70, *qui en gloire & en mérite en valaient* 50,000 : ce qui certainement est faire un très singulier Eloge de gens, qui se sont ainsi trouvé punis par un jugement de DIEU.

Pour ce qui est des Chrétiens, l'un des plus grands Critiques d'entr'eux est sans contredit BOCHART. Celui-ci, après avoir parlé de l'opinion vulgaire quant au nombre de 50,070, ajoute qu'il est d'un sentiment tout à fait opposé. [*Hieroz.* 2, 36 ; *edit.* 4, p. 370.] Dabord il commence par démontrer clairement, d'après la lettre même du texte, que c'étoient les hommes de *Beth-shelesh* qui étoient là, & qu'il n'y en avoit point d'autres ; conséquemment qu'il n'y avoit qu'eux qui pussent être punis. Mais, après avoir combattu l'opinion commune, & s'être servi pour cela de plusieurs raisons très solides, il finit par donner une conjecture tout-à-fait bizarre, de son propre cru, & sans le moindre fondement. Il prétend qu'on doit rendre le Texte Hébreu ainsi — 70 hommes (savoir) 50 DE 1000 hommes ; ou plutôt, *de même que* 50 est à 1000 hommes, c'est-à-dire la vingtième partie ; partant, comme il y en a eu 70 de tués, le nombre des délinquans a dû être 1400 !

LE CLERC se déclare aussi très fortement contre l'opinion qu'il y ait eu 50,070 hommes ainsi détruits ; & , en parlant de la réfutation de Bochart, il dit — *merito repudiat ; atque rationibus, quibus sani nihil opponi queat, oppugnat.* Cependant quoique ce second écrivain désapprouve très justement la solution conjecturale de Bochart, dont nous venons de parler ; & qu'il prétende même avec raison que les preuves, que Bochart

en donne, ne reviennent point du tout au fujet ; il ne laisse pas lui-même d'essayer de résoudre la difficulté par une autre conjecture aussi peu recevable & aussi mal fondée que la première. Car, de même que Bochart avoit en dépit de la lettre du texte, & sans la moindre autorité, introduit la préposition *מ* (*ex*) pour la placer devant le mot *מלל* (*mille*) ; de même, en dépit aussi de la lettre du texte, Le Clerc place cette même préposition devant *חמשים* (*quingenta*) & rend ces paroles par 70 hommes DE 50,000. Et enfin, pour remplir cette grosse somme, il y fait entrer, malgré le texte, les habitans de plusieurs autres villes.

L'Evêque PATRICK n'est pas non plus porté pour l'opinion commune ; & cependant il ne voit pas de meilleure ressource que dans la conjecture de Bochart, dont l'explication est, dit-il, très aisée. L'Auteur anonyme de l'ouvrage intitulé *Scripture Vindicated* (part 2, p. 88) dans une réponse à cet autre ouvrage que nous avons déjà cité (*Christianity as Old as the Creation*) dit de ce même passage, en parlant de ceux qui furent détruits, qu'il n'y en avoit pas cinquante mille. Ensuite, après avoir critiqué notre traduction Angloise où il n'y a pas lieu de le faire, & avoir applaudi à la conjecture de Bochart qu'il abandonne le moment après, il s'en rapporte à celle de Le Clerc, qui lui semble (à ce qu'il dit) plus naturelle & moins embarrassée.

Enfin mon savant Ami le Père HOUBIGANT, qui fait les derniers efforts pour tâcher de surmonter la présente difficulté, en transposant deux ou trois mots, traduit ainsi — *Dominus percussit in Bethsames septuaginta homines, propterea quod arcam Domini conspexerant ; et in populo, quinquaginta millia hominum ; ita ut luctus in populo &c.* Mais il ne paroît pas qu'il y ait aucun Exemplaire Hébraïque, ni aucune Ancienne Version*, qui autorise l'ordre donné ici à ces mots :

* La Paraphrase Chaldaïque est la seule autorité, que l'on cite pour justifier cette transposition. Mais l'ordre des mots Chaldaïques ne s'accorde point encore avec celui qui nous est proposé par ce Critique : car le 2d. verbe Hébreu, qui signifie *il frappa*, ne se trouve pas dans le Chal-

& il semble au contraire qu'on seroit assez fondé à lui objecter, que quoique cette construction rende raison de la destruction de 70 hommes, elle en détruit cependant aussi 50,000 sans en rendre aucune.

Il faut donc avouer que le texte en question, auquel les Déistes font l'outrage de le regarder comme insoutenable, n'a pas en effet grand avantage à se montrer ici sur la scène, après les différentes tortures que les plus savans auteurs Chrétiens lui ont jusqu'à présent fait éprouver pour tâcher d'en donner l'explication. En effet on en a donné tant & de si contradictoires interprétations, si nombreuses & si peu satisfaisantes qu'on se sent enfin porté à croire qu'il faut bien qu'il y ait au fond *quelque méprise générale*, qui ait égaré jusqu'à présent plusieurs auteurs, qui ont ainsi fait tant d'efforts pour défendre & éclaircir ce passage. Or quelle peut être plus vraisemblablement cette erreur générale, si non celle, que nous avons vu dominer si long tems, au désavantage de beaucoup d'autres passages de l'Ecriture ; je veux dire l'idée que tout ce qui se lit, dans quelle partie que ce soit des Bibles Hébraïques imprimées, est absolument pur et véritable ?

Quoique ce préjugé ait regné pendant très long tems, il commence cependant à baisser beaucoup depuis quelques années ; & il y a même aujourd'hui la plus grande partie des Savans qui en est revenue. Cependant l'admission des Corruptions dans des passages particuliers n'opère pas tant qu'il seroit à souhaiter ; ni avec autant de succès qu'on le pourra espérer dans la suite : mais aussi les Savans n'ont ils pas encore tourné leurs efforts de ce côté-là, faute d'avoir le secours des *Manuscrits*, dont ils espèrent de jouir bientôt. En attendant qu'on soit en état de rendre un tel Ouvrage complet & public, ou au moins de communiquer à l'égard de quelques

daïque après les mots 70 hommes, mais au contraire est placé *au paravant*. La réflexion de ce savant Auteur vient donc ici bien à-propos—*Videat Lector, in quæ dumeta compellantur sacri Interpretes, cum MENDA interpretari, non animadversa, tentant.*

passages le Recueil des *Variantes*, qui se trouvent dans les Manuscrits Hébraïques ; il ne fera peut-être pas absolument inutile à ceux, qui font des commentaires sur le Texte original de la Bible, de faire un moment attention à ce que dit le savant Docteur *Wall* sur le passage dont il s'agit — *As Beth-shean seems to have been no great town, it is probable that there is some mis-writing of the numerical words or figures. In the great plague that came upon all Israel upon David's numbering, there were but 70,000 persons that died— So much is certain, that the words of the LXX in all this verse are strangely confounded and mis-written ; and what may have happened to the Hebrew, I KNOW NOT.*

Toucher & altérer sans une bonne autorité les passages de l' Ecriture Sainte, auxquels il peut y avoir à redire, c'est sans contredit ce qu'on ne sauroit absolument justifier. Cependant il n'est pas moins indubitable non plus que les Bibles imprimées sont aussi susceptibles, que toute autre sorte d'Ouvrages anciens, d'une bonne & soigneuse correction, & qu'elles ont le même droit d'y prétendre. C'est un avantage qu'on ne manque jamais d'accorder aux copies imprimées de tout livre ancien, sur tout si elles se trouvent plus conformes aux MSS les plus modernes ; et qu'il se rencontre des MSS beaucoup plus vieux, qui présentent de nombreuses & considérables *Variantes*. Or aujourd'hui que j'ay vû, & examiné sur un grand nombre de passages, plus de *Deux Cent* MSS de la Bible Hébraïque, tant complets qu'in-complets ; je crois qu'on ne me refusera pas l'avantage de me regarder comme assez bien qualifié pour décider les points suivans — que les Editions ordinaires, que nous avons de la Bible Hébraïque, sont plus conformes aux MSS les plus modernes — & que non seulement plus les MSS sont anciens, plus ils diffèrent de nos copies imprimées, mais aussi qu'ils varient en général pour le mieux ; leurs leçons s'accordant beaucoup plus avec la Suite du Discours, avec les anciennes Versions Grecque & autres, & avec le Nouveau Testament.

Tout

Tout ce qu' il y a de gens sans partialité ne sauroient donc s'empêcher de convenir de la nécessité de corriger nos Bibles Hébraïques imprimées; par tout où l'on pourra faire voir, que ce qui se trouve imprimé comme pur, est réellement une corruption : & toutes les fois qu'on pourra fournir des preuves suffisantes pour autoriser de telles corrections. Enfin, en tout pareil cas, on peut établir la règle suivante; savoir, que le soupçon le plus raisonnable de corruption vient de l'impossibilité de faire aucun sens avec les mots tels qu'ils se trouvent imprimés, à moins de faire violence à la Nature & au Génie de la Langue Hébraïque. Or personne ne sauroit disconvenir, ce me semble, que le passage, dont il s'agit ici, porte avec lui ce soupçon raisonnable de corruption; si l'on jette seulement les yeux sur les mots suivans du Texte Hébreu imprimé, & la traduction littérale qui en résulte.

וַיַּךְ בְּאִנְשֵׁי בֵּית שֶׁמֶשׁ כִּי רָאוּ בֶּאֱרוֹן יְהוָה וַיַּךְ
 בְּעַם שִׁבְעִים אִישׁ חֲמִשִּׁים אֶלֶף אִישׁ —

Percussit autem inter viros Beth-shemesh, quia inspexerant in arcam JEHOVÆ; et percussit inter populum SEPTUAGINTA homines QUINQUAGINTA MILLIA hominum —

Voïons maintenant, en peu de mots. les observations que l'on peut faire sur ce qu'il se rencontre dans ce passage de contraire à la manière ordinaire de s'exprimer en cas semblables. Premièrement, le mot אִישׁ (*hommes*) se rencontre deux fois; la première après le nombre 70, & la seconde après celui de 50,000. En second lieu, le plus grand nombre se trouve ici précédé par le plus petit. Mais sans peser beaucoup sur ces deux circonstances (dont on pourroit peutêtre trouver quelques exemples pour les balancer) la troisième & la principale est que les deux nombres ne sont pas unis par la copule ET, ce qui est absolument nécessaire pour pouvoir de deux nombres faire une somme totale. C'est pourquoi, comme ces deux nombres manquent de la copule nécessaire, & se trouvent si singulièrement détachés; il en résulte une présomption très-bien fondée, que l'un des deux n'est certainement pas le véritable.

ble. Si donc tous les deux ne peuvent pas être vrais ; alors il est bien probable, que l'un des deux est dû à la méprise de quelque Copiste, & qu'il n'étoit d'abord qu'une *variante* de l'autre. *Comment* cela a pu arriver se verra dans la suite.

Tout le monde fait, que c'étoit autrefois l'usage des gens de lettres de mettre souvent à la marge de leurs Manuscrits, non seulement des mots par forme d'explication, mais même les différentes leçons qu'ils trouvoient dans les autres Manuscrits des mêmes auteurs. Et ces insertions marginales se pratiquoient sur tout dans les MSS de la Bible, dans les copies Grecques du *Nouveau Testament*, & les copies Hébraïques & Grecques de l'*Ancien*. Personne n'ignore non plus que des mots placés à la Marge de quelques MSS, se sont souvent introduits, sans beaucoup de difficulté, dans le Texte des MSS copiés d'après eux : & la raison est qu'ayant été regardés comme faisant une partie du Texte qui avoit été omise, ils ont été adoptés par certaine sorte de Copistes, qui avoient résolu de rendre leurs MSS les plus complets qu'il leur seroit possible en y insérant tout ce qu'ils trouvoient. Tels sont les deux sources principales de la plûpart des *Interpolations*, qui se voient aujourd'hui dans les Textes Hébraïque & Grec de la Bible, & dans les Copies qui nous restent des Versions faites autrefois sur ces Textes. Si donc le *double* nombre de ce texte de *Samuel* étoit originellement *simple* ; en quelque tems que ce simple nombre ait pû être *mépris*, il resulteroit que probablement quelque ancien Critique s'étant mis à confronter des copies, qui portoient ces deux différents nombres, voulut marquer la variante d'un Manuscrit en marge d'un ou de plusieurs autres. Alors il s'ensuivroit tout naturellement cette seconde conséquence ; que quelque Ecrivain, trouvant dans le MS qu'il copioit les mots 70 *hommes* dans le Texte, & 50,000 *hommes* en Marge, s'est avisé de les insérer tous deux ; & les a insérés sans aucune liaison, comme nous le trouvons aujourd'hui.

Mais, comme il pourroit y avoir des Lecteurs qui doutassent de la *possibilité* de tels accidents, & qui fussent bien aises,

aîsés, pour en être convaincus, qu'on leur fit préalablement voir quelques autres Interpolations semblables : marchons pas-à-pas, & démontrons la possibilité d'une Interpolation dans le texte dont il s'agit, par l'existence actuelle d'Interpolations ailleurs. Prenons pour premier exemple *Genes.* 9, 20 ; où nous trouvons dans la version Grecque, que Noé commença à être *ανθρωπος γεωργος γης*. Il n'est pas naturel de penser, que ces trois mots aient jamais été joints par le premier ou les premiers auteurs du même Penta-teuque Grec ; l'un de ces mots devant nécessairement être ou une Glose, ou une différente Leçon. Probablement la traduction originale de *אִישׁ הָאֲדָמָה* aura été *ανθρωπος γης*, & par la suite des tems *γεωργος* aura été placé en marge. De là, par une ignorance merveilleuse, quelque copiste aura introduit ce mot dans le texte, & lui aura fait prendre place *entre* les deux autres. Et, ce qui est encore plus merveilleux, c'est qu'il ait toujours conservé depuis la même place, & qu'il se trouve à présent établi dans les copies imprimées ; quoiqu'il n'en résulte d'autre sens que le galimatias suivant — *Noa incepit esse homo AGRICOLA agri.*

Dans 2 *Sam.* 5 ; 14—16, il y a une liste de XI des fils de David ; dont les noms (quoiqu'il n'y en ait que XI non plus de rapportés dans le MS *Alexand.*) montent néanmoins dans le MS du *Vatican* au nombre de 24. * C'est pourquoi il est à présumer, que quelque copiste avoit d'abord ajouté XI autres noms, en prenant de la marge du MS qu'il copioit une rangée de ces noms un peu différemment exprimés dans le texte de quelque autre MS ; &, après avoir ainsi mis 22 par une bëve, d'autres bèves de la même nature auront converti deux en quatre. Mais, pour ne pas multiplier les exemples d'interpolations, qui se trouvent dans la version Grecque, je conclurai cet article par une ou deux

* Je n'ai trouvé ces XI noms qu'une fois dans un MS Grec très curieux, qui appartient à la Bibliothèque de *St Germain des Prés*, à PARIS : ce MS fut écrit dans le sixième ou septième siècle. *Montfaucon. Biblioth. Coislin.* pag. 1.

remarques sur un autre passage. Lorsque les Philistins renvoïèrent l'Arche; ils envoïèrent en même tems des *Hémorrhôides* d'or, comme un emblème de la calamité dont ils avoient été frappés dans leurs *Personnes*; & des *Souris* d'or, comme un emblème de celle dont ils avoient été affligés dans leur *Païs*. Ce dernier jugement ne se trouve cependant pas, comme le premier, rapporté comme un fait dans notre texte Hébreu (1 *Sam.* ch. 5) le seul endroit où il en est fait mention, c'est dans un discours adressé aux Philistins (ch. 6) pour les engager à envoïer une double oblation pour leur crime. Mais le fait des *Souris ravageant leur Païs* se trouve rapporté (où en effet il paroît nécessaire) au ch. 5, ver. 6 de la version Grecque & de la Vulgate, quoiqu'il manque à présent dans notre texte Hébreu. Cependant, comme l'Evêque Patrick ne pense pas, que cette partie du narré soit pure; il dit—*This gloss, in all likelihood, being written in the margin (of the Vulgate and LXX) out of chapter 6, it crept at last into the Text.*

Quant à ce qui regarde les Interpolations dans les MSS Hébraïques; quoiqu'on pourroit en citer plusieurs, il suffira cependant ici d'en fournir une, pour exemple. Pour cela, je choisirai 2 *Sam.* 23, 8: passage, qui m'a depuis long tems paru digne de l'attention la plus particulière; comme contenant de plus grandes corruptions, & ces corruptions d'une nature à pouvoir plus aisément être démontrées telles, qu'il ne seroit facile d'en trouver, dans aucun autre endroit, en une aussi petite quantité de paroles. Dans ce texte on commence une liste des vaillans hommes de David, parmi lesquels le premier, dont il est fait mention, est *Jashobéam le Hachmonite*; or dans ce même chapitre il est dit, que ce *Jashobéam* n'est qu'un seul & même homme avec *Adino l'Eznite*. Mais comme il est impossible que *Jashobéam le Hachmonite* soit le même que *Adino l'Eznite*; & comme deux ou trois mots communs sont ici nécessaires, au lieu de ces derniers Noms propres; & ces mots nécessaires, & non pas ces Noms, se trouvant actuellement au livre premier des *Chroniques*, c. xi, v. 11, qui est le verset parallèle à celui-ci

de *Samuel* : on ne sauroit, sans faire tort à sa raison, douter que ces Noms propres *Adino l'Eznite* ne soient une corruption des mots qui répondent à *hic elevavit hastam suam* ; sur tout si l'on fait attention à ce qui suit immédiatement, *elevavit hastam suam contra trecentos* &c. Puis donc que les Noms propres *Adino l'Eznite* sont ici si absurdes ; il seroit bien étrange, que personne ne se fût avisé de mettre à la marge de son MS les vrais mots, tirés du chapitre parallèle : après quoi il n'aura pas été fort difficile à la vraie leçon de s'introduire dans le *Texte*, conjointement avec la fausse. Or, c'est justement ce qui est arrivé ; & on en voit la preuve dans un des MSS de la Bibliothèque du Roi à PARIS (N^o. 16) où j'ai trouvé ces mots והוא ערר את חניתו *et ille elevavit hastam suam* immédiatement après והוא עדנו העצנו *et ille (fuit) Adino Eznita*. Il est encore à remarquer, que ces deux leçons se trouvent confondues aussi par interpolation dans le MS Grec du *Vatican* ; aussi bien que dans les MSS Grecs, numérotés 1 et 4, qui appartiennent à la Bibliothèque de l'Abbaïe de *St Germain des Prés*, à PARIS *.

* Comme je ferois bien aise de recommander à chaque lecteur ce *Texte* (2 *Sam.* 23, 8) dans la même intention qu'on me l'avoit très particulièrement recommandé à moi-même ; je rapporterai ici ce verset en Anglois & en Hébreu, avec celui des *Chroniques* qui y répond.

2 Samuel 23, 8 — [*he that sat in the seat*] the Tachmonite,
 1 Chron. 11, 11 — JASHOBEAM an Hachmonite,
Samuel chief among the captains, [the same was Adino the Eznite]
Chroniq. the chief of the captains, HE LIFT UP HIS SPEAR
Samuel against EIGHT hundred, whom he slew at one time.
Chroniq. against THREE hundred, slain by him at one time.

יֵשֶׁב בַּשֶּׁבֶת תַּחֲמוֹנִי רֹאשׁ הַשְּׁלִישִׁי הוּא עֲדִינוֹ Sam.
 יֵשֶׁבֶעַם בֶּן חֲמוֹנִי רֹאשׁ הַשְּׁלוֹשִׁים הוּא עֲוֶרֶר Chron.
 הָעֶצְנוֹ עַל שְׁמֹנֶה מֵאוֹת חֹלֵל בַּפֶּעַם אֶחָד : Sam.
 אֶת חֲנִיתוֹ עַל שְׁלֹשׁ מֵאוֹת חֹלֵל בַּפֶּעַם אֶחָד : Chra.

Par cette comparaison (où j'ai rétabli dans l'Anglois de *Samuel* l'ordre naturel des premiers mots) on n'a pas de peine à appercevoir dans ce seul verset ces quatre corruptions : savoir, 1^o. le *Nom propre* de ce Général est changé en mots communs, qui ne signifient rien ici ; mais dont les lettres ressemblent fort aux lettres, qui composent ce Nom :

Après avoir ainsi offert ce qui peut suffire pour établir le point général, je veux dire, l'existence d'Interpolations dans d'autres passages de l'Ecriture Sainte; revenons à celui, qui fait le sujet particulier de ces recherches, & en faveur du quel nous avons cité les exemples précédens.

Puis donc qu'il n'est plus possible de douter qu'il y ait eu des mots très improprement introduits dans d'autres passages, en les prenant de la marge; & qu'il y a très peu d'apparence, que les habitans de *Beth-shean*, qui furent ainsi détruits, aient été au nombre de 50,000 : & que d'ailleurs il y a lieu de présumer, même d'après le Texte imprimé de la Bible Hébraïque, que ou le nombre de 50,000, ou celui de 70, est faux : nous pourrions, ce me semble, conclure déjà sans trop de témérité, que l'un de ces nombres a été introduit dans le texte, de la marge, où il avoit été placé comme une *variante* de l'autre; & si l'un de ces nombres est dans ce cas, il est bien plus probable que ce soit le plus *grand*, que le plus *petit*.

Quant au nombre de 50,000; il y a plusieurs raisons, qui rendent son admission bien difficile, si même elles ne la rendent pas tout-à-fait impossible. Mais il y en a de très bonnes pour admettre, que 70 de ces hommes puissent avoir été détruits à cette occasion, sauf l'honneur de la Justice Divine. Comme 70 personnes dans une petite ville en composent certainement une très grande partie; la destruction d'une

2°. son *Nom* de *païs* ou de *famille* est corrompu par le changement d'une lettre en une autre à peu près semblable (car le mot commençoit ici autrefois par un $\aleph$ au lieu d'un $\beth$): 3°. les mots, qui expriment la valeur (nécessaires au sens comme étant des mots communs) sont corrompus en *Noms propres* inouis, qui le rendent ce qu'il ne sauroit être; les lettres de ces Noms se trouvant fort semblables à celles de ces mots là : 4°. le nombre 300 est changé en 800 : non qu'il tua même 300 hommes à la fois; mais (ainsi qu'on devoit rendre le passage conformément au MS Grec du *Vatican*, qui interprète $\aleph \aleph \aleph$ par *ἐν σπαρτωλας*) *ele-varvit basam suam contra trecentos*, soit en s'ouvrant un passage au milieu d'eux, ou en défendant pendant quelque tems un défilé contre eux. Le lecteur peut recourir à ma *Première Dissertation sur le Texte Hébreu*, où j'ai traité cette matière plus amplement; pag. 64 — 128.

telle quantité doit sans doute, suivant l'expression dans ce texte, être regardée comme *une grande tuërie*. Et la justice de leur punition ne sauroit être le moins du monde mise en question, si l'on considère la *nature* de l'Offence, & la *qualité* des Coupables. Pour rendre ces circonstances plus sensibles; je commencerai par présenter la petite Table Généalogique, qui suit.

L E V I									
Gerſhon			K O H A T H				Merari		
Libni Shimei			Amram		Izhar Hebron Uzziel		Mahli Muſhi		
&c.			A A R O N		M o ſ e s		&c.		
—			Eleazar Ithamar		&c.		—		
—			Phineas		&c.		—		
—			&c.		—		—		
Lévités			P R E T R E S		L é v i t e s		L é v i t e s		

Par le moïen de la Table précédente, il ne sera pas difficile de diviser *les fils de Lévi* en quatre classes, dont *les Kohathites* font deux. La 1^e. & la 4. sont *les Guerphonites*, & *les Mérarites*; qui étoient uniquement *Lévites*. La 2^e est la branche aînée de la famille des *Kohathites*, à la quelle appartiennent *Aaron & ses fils*; or ceux-là seuls étoient *Prêtres*. Enfin, la 3^e. classe est la famille de *Maïse*; qui, avec celles des trois plus jeunes fils de *Kohath*, forme le reste des *Kohathites*: et ceux-ci, de la 3^e classe, n'étoient non plus que *Lévites*.

Quant au lieu dont il est ici question, *Beth-shemesh*; non seulement c'étoit une des 48 villes qui avoient été assignées aux *Lévites*, mais même une des 13 qui avoient été données en partage aux *Kohathites*; & (ce qui est encore plus fort) à l'ordre le plus élevé & le plus sacré de ces *Kohathites*, à quelques uns des *Prêtres* mêmes. Car il est certain, (*Jos.* 21; 4, 5, 6, 7) que, sur la division de la terre de Canaan, le 4^e. lot tomba aux *Mérarites*, dans les tribus de *Ruben*, *Gad*, & *Zébulon*; que le 3^e. échut aux *Guerphonites*, dans les tribus d' *Issachar*, *Asher*, *Néphtali*, & *Manassé*; & que le 2^d. lot dans les tribus d' *Ephraïm*, *Dan* & *Manassé*, fut particulièrement affecté à ceux des *Kohathites*, qui étoient seulement *Lévites*: mais, que quant au premier lot (afin que tous les *Prêtres* fussent plus à la portée de *Jérusalem*) il fut assigné aux tribus de *Juda*, *Siméon* & *Benjamin*, pour ceux des *Kohathites* qui étoient *Prêtres*, & *fils d'Aaron*. Et on trouve dans les versets 9, 13, & 16 — *Dederunt filiis Aaronis, sacerdotis, HEBRON & BETH-SHEMESH.*

La première chose à laquelle nous devons ensuite faire attention est que, quand le Tabernacle fut construit, il le fut de façon à pouvoir être mis par morceaux & rassemblé ensuite quand on voudroit. Et, quand les Israélites avoient une marche à faire; on démontoit toutes les pièces du Tabernacle, dont on faisoit trois parties, que portoient les familles formées des trois fils de Lévi, *Guerphon*, *Kohath*, & *Mérari*. Mais, pour ce qui étoit des choses *plus saintes*

(comme l'Arche &c) c'étoit aux *Kohathites* à les porter; & encore leur étoit-il défendu, sous peine de la Vie, de toucher, ou de regarder à découvert, l'Arche qu'ils portoitent.

Nous trouvons, *Num.* 1, 50 : *Levitæ portabunt tabernaculum — et circa id castra habebunt.* 51 — *sed extraneus, * qui accedit, afficietur MORTE.* Et encore ch. 4, 5 — *prius accedet Aaron, & filii ejus; et tegent Arcam — 15 — postmodum accedent filii KOHATH ad eam portandam — sed non TANGENT ullam rem sanctam* (וְקָרַשׁ illam rem sanctam) *NE MORIANTUR.* 16. *Est autem Eleazaris filii Aaronis præfectura totius tabernaculi — 17. Et dixit Iehova Mosi et Aaroni, 18. Ne exscindatis de familiis Kohathitarum, (c. à. d. prenez garde qu'ils ne fassent rien qui puisse les faire retrancher) — 19 — quum accedent ad res sanctissimas — 20 — non ingredientur ad videndum, quum teguntur res sanctæ, NE MORIANTUR.* Appliquons maintenant ces autorités aux gens de *Beth-shemesb.*

Il falloit que les Délinquans en question fussent ou des *Israélites ordinaires*; ou des *Lévites*, qui n'étoient pas *Prêtres*; ou du nombre des *Lévites*, qui étoient aussi *Prêtres*. Le premier cas n'a rien d'impossible. Car, quand même on supposeroit qu'il n'y avoit point d'Israélite ordinaire, qui habitât au commencement dans les villes *Lévitiques* & *Sacerdotales*; on pourroit aisément s'imaginer, que dans la confusion & les malheurs qui venoient d'affliger Israël, presque dans le même tems que ceci se passa, il auroit pu se faire que quelques membres des autres tribus se fussent retirés dans des villes qui étoient assignées pour les *Lévites*. Et si ces délinquans n'étoient que des *Israélites ordinaires*; la justice de leur punition ne souffre plus de difficulté. En second lieu, si ces délinquans étoient *Lévites*, & non *Prêtres* (car il est expressément fait mention de *Lévites* dans le 15^e. verset de *Samuel*, comme étant alors présens sur le lieu même) il est clair, qu'ils ne devoient point regarder l'Arche, ni la toucher, sous peine de la Vie.

* Tout Israélite, qui n'étoit pas Lévite. Vid. v. 53 : 3; 10, 38 : 18, 22.

Enfin, si ces délinquans étoient de ces *Lévites*, qui outre cela étoient *Prêtres*; la grandeur de l'offense ne fera pas moins manifeste, dans ce dernier cas. Il avoit été expressément défendu aux *Kobathites* en général de toucher, & même de regarder l'Arche à découvert. Comment donc un *Kobathite* oseroit-il faire l'un ou l'autre sans un ordre précis, ou sans qu'il y eût une nécessité absolue? Mais il n'y a pas la moindre apparence d'un tel ordre, & on ne sauroit non plus alléguer aucune *nécessité*, dans le cas dont il s'agit. En effet, jamais qui que ce soit ne se trouvoit dans la nécessité de toucher l'Arche, après qu'une fois elle fût entièrement achevée; à moins que ce ne fût pour y placer ce qui par l'ordre de Dieu devoit y être déposé, comme quand Moïse y ferra les deux Tables. (*Exod. xxv, 16; Deut. x, 2, 5.*) Et la raison, pour la quelle il ne se rencontroit jamais de nécessité de toucher l'Arche, est fondée sur le soin remarquable que Dieu avoit pris de la faire soulever (toutes les fois qu'il falloit la changer de place) par les *deux bâtons* aux côtés; qui par l'ordre de Dieu ne devoient point en être tirés: *Exod. 25, 15.* Maintenant s'il n'étoit permis qu'à *Aaron* lui-même,* ou à son fils *Eléazar* comme Inspecteur, ou aux *filz* d'*Aaron* successivement dans la Grande-Prêtrise, de couvrir l'Arche avec le voile; ceci pouvoit se faire sans la regarder. Mais s'il étoit nécessaire pour le Grand-Prêtre, conjointement avec un autre Prêtre, de regarder l'Arche pour la couvrir; il ne pouvoit résulter de cette nécessité aucune permission pour tous les Prêtres en général. Et encore, quand même ceci devoit être regardé comme étant le sens des *Nom. 4, 5, & 15*: s'il étoit permis à quelques Prêtres, ou même à tous, d'aider le Grand-Prêtre à couvrir l'Arche, & même de la regarder: tout cela pouvoit encore très bien être accordé à quelques uns, ou à tous les Prêtres, sans ce-

* On voit dans le *Lévit. 16, 13*, avec quelle précaution *Aaron* lui-même devoit se comporter; lorsque, le jour de l'expiation, il entroit dans le Saint-des-Saints, où étoit l'Arche avec le Propitiatoire. Car il lui est ordonné dans cet endroit de brûler de l'encens, *ut tegat nubes propitiatorium, quod (est) super testimonium*; NE MORIATUR.

pendant qu'aucun d'eux n'eût la permission de la *toucher*. Nous avons déjà fait voir, que ceux, qui portoient l'Arche, ne devoient pas la toucher; or il est certain, que les *Prêtres*, du moins quelquefois, portoient l'Arche; *vid. Deut. 31, 9; Jos. 3; 3, 6, 8: 6, 6: & 1. Reg. 8; 3, 6.* * Enfin, s'il étoit défendu aux fils d'*Aaron*, qui étoient *Prêtres*, & compris sous le nom des *Kobathites* en général, de *toucher* l'Arche; à plus forte raison, ne pouvoient-ils pas avoir droit de *lever le Propitiatoire* (qui, avec les *chérubin* qui étoient dessus, en formoit le *couvercle*) &, par ce moïen, d'*ouvrir* l'Arche & d'y REGARDER. Car voilà, voilà l'affront outrageux, que ces hommes avoient fait au symbole sacré de la Divine Présence; c'étoit-là le grand crime & l'audacieuse transgression de ces délinquans; crime aussi clairement exprimé dans l'original, qu'il l'est dans la traduction Angloise, qui dit — THEY LOOKED INTO THE ARK OF THE LORD.

Ainsi nous venons donc de voir, quels étoient ceux, qui étoient désignés pour habiter dans *Beth-shemesb* †; quels autres hommes pouvoient y habiter alors; & encore, combien de fois avoient été menacés de mort ceux, qui oseroient traiter l'Arche de Dieu avec irrévérence. Après cela on peut bien s'imaginer que le *Tout-puissant* aura jugé d'autant plus né-

* Il résulte de ces autorités, que l'Arche étoit portée par ceux des *Lévites* qui étoient *Prêtres*. Mais les autorités, qui feroient voir qu'elle étoit portée par des *Lévites*, ne prouveroient pas pour cela qu'ils n'étoient que *Lévites*. Car, quoique tous les *Prêtres* fussent *Lévites*, cependant tous les *Lévites* n'étoient pas *Prêtres*: c'est pourquoi il se peut très bien, que les *Prêtres* soient compris sous le terme général, comme étant tous de la tribu de *Lévi*.

† Il y avoit une autre Ville du même nom au Nord de la Palestine, & dans la tribu de *Nephtali*. *V. Jud. 1, 33.* Mais la Ville, dont il s'agit ici à présent, doit avoir été la *Beth-shemesb* du Sud, & dans la tribu de *Juda*; qui joignoit au pays des *Philistins*, d'où venoit l'Arche. *Reland (Palestin. p. 636)* dit, en parlant de cette Ville — *Urbs sacerdotalis in Juda: est & urbs hoc nomine in Naphtali.*

cessaire de punir *de tels délinquans, dans une telle conjoncture* ; comme il venoit justement de contraindre, par main forte, les *Philistins* à respecter son Arche. C'est pourquoi puis qu'il avoit ainsi forcé des *PAIENS* à la traiter avec solennité & honneur ; il n'est pas étonnant, qu'il eût voulu confirmer l'autorité des Loix qu'il avoit données aux *ISRAELITES*, en les convainquant par un jugement terrible—que son Arche devoit être traitée avec honneur, par tout ce qui portoit le nom de *son propre Peuple* ; & considérée avec une révérence toute particulière, de la part de *ses propres Serviteurs* ; enfin, par tous ceux, dont le devoir étoit de la protéger, & qui avoient été postés autour d'elle dans le désert. D'où résulte cette conclusion générale, quant à ce qui concerne ces délinquans, que, quoiqu'il paroisse que le nombre de 50,000 ne puisse être reçu ici pour bien des raisons, cependant celui de 70 est très admissible : voyons donc quelles sont les autorités sur lesquelles on doit admettre le plus *petit* nombre seulement, & rejeter le plus *grand* comme une interpolation.

Les anciennes Versions, quoique différentes ici l'une de l'autre, s'accordent cependant en ce qu'elles ont à présent deux nombres : en sorte que, s'il y a dans ce passage une corruption, il faut, ou que cette faute (comme quelques autres*) ait été commise dans l'Hébreu avant que les anciennes Versions ayent été faites ; ou bien, que l'on ait ici accommodé ces Versions aux corruptions de l'Hébreu, comme il est arrivé dans d'autres endroits. Toutefois, lors qu'on parle des *anciennes Versions* ; il est bon de prendre garde, que l'on ne doit jamais entendre que les copies, qui en ont été imprimées jusqu'à présent : car il est certain, qu'il existe encore de *vieux MSS* de ces Versions, qui diffèrent dans bien des endroits, & diffèrent souvent beaucoup pour le mieux. Or il pourroit bien arriver, que l'on trouvât quelque jour,

* Voyez là dessus ma 2^{de} *Dissertation sur le Texte Hébreu* ; p. 307—

en examinant ces MSS, qu'ils ne portent, dans ce texte de *Samuel*, que le plus petit des deux nombres*.

Pour prouver l'existence actuelle de cette grande Corruption, je rapporterai ici premièrement le témoignage de JOSEPH; qui, quoiqu'il ne rapporte pas trop exactement les circonstances de l'offense†, semble cependant donner le vrai

* L'ancien MS Grec de la Bibliothèque de *St Germain des Prés*, dont nous avons déjà fait mention, est défectueux depuis 1 *Sam.* 4, 19, jusqu'à 10, 19. Et comme j'ai trouvé, qu'il contenoit plusieurs précieuses variantes; j'ai été bien fâché de voir que ce verset (1 *Sam.* 6, 19) y manquât. Montfaucon (*Bibl. Coislin.* p. 32) dit, en parlant de ce MS — *Dignissimus sanè codex, cujus varias lectiones excipiat, si quis novæ τὸν O editioni operam dederit; nullum quippe illo præstantiorem hæcenus novimus.* Quant à l'autre article dont je parle ici, savoir, qu'il y a des copies d'anciennes Versions qui ont été altérées & accommodées aux endroits de l'Hébreu qui se trouvent corrompus; il est bon de remarquer ici, que dans la même Bibliothèque de *St Germain* il y a trois autres MSS Grecs (marqués No. 2, 3 & 4,) qui tous portent le nom de MOÏSE dans *Jud.* 18, 30; quand il semble au contraire que dans les copies *Vatic.* & *Alexand.* le mot a été altéré conformément à la corruption de l'Hébreu, & changé en celui de MANASSES. J'ai fait sentir l'importance de cet exemple dans ma 2^de *Dissertat.* pag. 51. Et dans ma première *Dissertat.* pag. 517, je fis mention (comme d'une remarquable corruption) de cet endroit de *Hof.* 6, 5; où l'on lit *וּמִשְׁפָּטֶיךָ אֶחָד יֵצֵא* & *judicia tua lux egredietur*, au lieu de *וּמִשְׁפָּטֵי כְּאוֹר יֵצֵא* & *judicium meum quasi lux egredietur*. J'observai alors, que la *Vulgate* étoit la seule ancienne Version, qui s'accordât avec cette corruption de l'Hébreu. Mais depuis j'ai trouvé, que la présente *Vulgate* n'y est qu'accommodée; par ce que plusieurs vieux MSS de la *Vulgate* portent ici la vraie leçon. De six MSS Latins, que j'ai moi-même en ma possession, il y en a deux qui portent cette même vraie leçon. C'est aussi de la sorte que l'on lit dans un MS très ancien de la *Vulgate*, écrit en caractères Gothiques, & que l'on conserve à TOLEDE; ce MS a été collationné, & ses variantes publiées (*Blanchin. Vindic. Canon. Script.*) & l'Original de cette Collation est en dépôt au Vatican.

† Il assure, que les délinquans n'étoient point Prêtres; ce qui n'est nullement certain à présent; & que, comme ils n'étoient point Prêtres, ils n'étoient pas dignes de toucher l'Arche; or il semble clair, que cela auroit toujours été illicite, quand même ils auroient été Prêtres. De plus il ne parle d'eux ni comme s'ils avoient regardé dans l'Arche, ni même comme s'ils l'avoient touchée; mais comme aiant été détruits,

pour

vrai montant du nombre de ceux, qui furent détruits : c'est ainsi qu'il s'exprime — *Οργη δε και χολος τε Θεου μελεισιν, ως ε εβδομηκοντα των εκ της Βηθσαμης κωμης απεκτεινεν* - *Cæterum ira atque indignatio Dei eos persequitur, adeo ut SEPTUAGINTA viros ex pago Bethsamæ interimeret.*

Toute forte qu'est cette autorité, il y en a cependant une autre encore plus forte ; tirée d'un MS Hébreu, d'une excellence particulière, où ce texte se trouve ainsi qu'il suit—
 וַיִּד באנשי בית שמש כי ראו בארון יהוה ויד בעם שבנים ונתאבלו חם וגו' *Percussit autem inter viros Beth-shemesh, quia inspexerant in arcam JEHOVÆ, & percussit inter populum SEPTUAGINTA homines ; & luxerunt populus &c.* Ce MS est un de ceux, qui ont déjà été collationnés à Oxford pour l'avancement de mon Ouvrage ; & qui paroît avoir environ cinq à six cens ans d'ancienneté. Le R^d Dr De Wilhem, de Lekirkirk près Rotterdam, me l'avoit prêté de son vivant ; & je le lui avois renvoyé si tôt que j'en avois fait usage. Mais après sa mort, je l'ai fait acheter ; comme je desirois fort d'avoir toujours sous la main un MS, dans lequel j'avois trouvé plusieurs variantes très importantes.

Le Lecteur dira peut-être, que cela ne fait tout-au-plus qu'un seul MS ; & que son authenticité dans cet exemple ne recevrait pas peu de lustre, s'il pouvoit se trouver appuyé d'un second. C'est ce qu'on lui accorde sans hésiter. Je félicite donc de tout mon cœur les Gens de Lettres, de ce que j'ai moi-même découvert cette même leçon dans un autre MS très curieux. Car, dans ce riche & immense recueil de MSS aussi bien que de Livres imprimés, qui composent la Bibliothèque de S. M. T. C, il se conserve plusieurs MSS Hébreux de la Bible ; & l'on m'a dernièrement accordé à moi-même l'usage d'eux tous de la manière la plus obligeante. Parmi tous ces MSS il y en a un de la Bible entière, numéroté 29,

pour en avoir approché — *ως ουκ οντας αξιως αψασθαι της κιβωτης, ιερεις γαρ ουκ ησαν, και προσελθοντας αυτην, βαλων απεκτεινεν* — *quippe indignos qui attingerent arcam, sacerdotes enim non erant, ad eam tamen accedentes fulmine jacto interimeret.*

qui passe, à juste titre, pour un des plus précieux de tous ceux qui existent à présent. Voici ce qu'en dit le savant P. Houbigant, *Prolegom.* pag. 106. *Codex Regius 29, in 4^o — eum scriptum videri ante annos 400 credidere Codicum Regiorum custodes. Qui, si non est antiquior, certe ex Codice eo fuit transcriptus, qui cæteris fere omnibus, qui nunc supersunt, esset & antiquior & accuratior.* Dans ce MS on trouve donc semblablement le nombre 70, mais non pas celui de 50,000; car voici les paroles — וַיַּךְ בָּעַם שְׁבַעִים אִישׁ וַיַּתְּאֵבְלוּ הָעָם וְגו' — & percussit inter populum SEPTUAGINTA homines; & luxerunt populus &c.

BREITHAUPT, qui a rendu au monde le service de publier une traduction Latine du Commentaire de Jarchi, s'exprime ainsi dans la préface de son premier volume — *Duos commentarii Raschiani codices MSs membranaceos vetustissimos, antiquis literis exaratos, quibus vix pares in totius Europæ bibliothecis reperiri posse existimo, cum vulgatis editionibus contuli — & horum codicum copiam ex bibliotheca Erffurtensi impetravi.* Et quand il vient à 1 Sam. 6, 19, après avoir traduit ainsi le commencement de la note de Jarchi, *Jonathan interpretatus est: & occidit in senibus populi septuaginta viros, & in universitate quinquagies mille viros*, il ajoute dans une de ses propres notes — *Verba ista ET IN UNIVERSITATE QUINQUAGIES MILLE VIROS absunt in Hebræo a MSs I.* Maintenant, quoiqu'il ne soit pas tout-à-fait bien clair, si cette découverte se rapporte au texte de quelque MS proprement dit Hébreu, ou au texte du Targum de Jonathan, ou à la citation que fait Jarchi de ce Targum dans ce MS-là: cependant, de quelle façon que ce soit, puisque ce MS est d'un si grand mérite, le témoignage qui en résulte (que le nombre de 50,000 ne s'y trouvoit point) est d'un assez grand poids pour mériter ici notre attention.

A ces différentes autorités nous en ajouterons finalement une autre, qui doit avoir beaucoup d'influence; & qui, jointe aux remarques précédentes, sera probablement regardée comme

comme entièrement conclusive. C'est que le *Texte* même, tel qu'il se trouve à présent *imprimé*, porte avec lui la preuve de sa corruption: voilà la circonstance, dont il n'a point encore été fait mention. Car après avoir parlé de la destruction, que le Seigneur fit de ces délinquans; il est parlé du *peuple* de la place *comme étant encore en vie*, comme LE PEUPLE, comme étant ce même corps d'hommes en général qu'il étoit auparavant. Mais cela ne pourroit absolument pas se faire, s'il y avoit eu 50,000 hommes de détruits. Car une si grande multitude formant nécessairement le tout, ou presque le tout; le *Peuple* auroit donc été détruit: & par conséquent il ne seroit resté personne, ou du moins bien peu, pour *pleurer les morts*. Puis donc que nous trouvons, qu'après que le Seigneur eût frappé [tant d'] hommes, *le peuple pleura*; nous pouvons bien conclure avec raison, que *ceux qui furent frappés* étoient en *petit nombre*, en comparaison du *peuple qui pleura*; & par conséquent il n'est pas possible, que le nombre de ceux qui furent frappés ait monté à 50,000.

Il ne reste ce semble plus rien à désirer sur ce sujet, si ce n'est la solution d'une difficulté, qui doit avoir frappé la plupart des lecteurs. La voici—comment étoit-il possible de *méprendre* 70 pour 50,000; ou bien, par quel accident l'un ou l'autre de ces nombres auroit-il pu s'écrire pour l'autre? Car, j'ai supposé ci-devant, que l'un de ces deux nombres étoit ici *une variante* de l'autre, occasionnée par la méprise de quelque Copiste. Je m'en vais donc tâcher de rendre raison, *comment* ceci a pu arriver. Mais, auparavant, faisons bien attention que, quand-même on ne pourroit pas assigner la véritable cause de cette interpolation, *les preuves du fait* n'en demeureroient pas moins dans toute leur force.

Ceux, qui se sont beaucoup familiarisés avec les anciens MSS, doivent avoir rencontré bien des preuves de la faillibilité des copistes; ils doivent avoir vû des méprises dans des
Lettres,

Lettres, dans des Mots, & dans des Périodés entières. Or, quant à ce qui est de la *découverte* de telles méprises ; c'est une maxime fondamentale parmi les Critiques, que la méprise est d'autant plus *probable*, qu'elle étoit plus *facile* ; & que la méprise d'un Mot ou d'une Lettre est plus facile, en raison du plus d'affinité que ces Mots ou ces Lettres se trouvent avoir ensemble. Faisons maintenant l'application de ce principe au cas, dont il s'agit ici.

Une grande partie des corruptions du Texte Hébreu consiste dans des méprises faites en exprimant des Noms-Propres & des Noms-de-Nombres ; mais avec cette différence — qu'un nom *Propre* conserve généralement dans sa corruption quelque trace du véritable ; mais qu'un *Nombre* corrompu, n'a souvent pas la moindre marque de ressemblance avec la vraie somme. Cependant, quoique les nombres soient extrêmement différens étant écrits au long ; ils auroient néanmoins beaucoup d'affinité, si on les exprimait par les Lettres Numérales de l'Alphabet. Par exemple ; quoique עשרים 20 & שנים 20 soient bien différens l'un de l'autre ; cependant leurs numérales (כ & ב) sont très-semblables ; on en peut dire autant de מאתיים 200 & ארבע 4 ; & de leurs numérales ד & ר ; ainsi du reste. Et (pour ne plus citer d'autres nombres supposés) il en est à peu près de même de ארבעים 40, ששים 60, שש מאות 600 & ארבעים אלף 40,000 ; & des Lettres מ, כ, ד, ב, étant les Lettres Numérales de ces quatre nombres. Il résulte donc clairement, que des sommes, qui n'ont pas la moindre ressemblance quand on les exprime en mots, acquièrent beaucoup d'affinité, & peuvent par conséquent très aisément se méprendre l'une pour l'autre, quand on les exprime par leurs Numérales. Or, comme en supposant qu'il étoit autrefois en usage, de marquer des sommes par *Lettres Numérales*, on peut rendre compte de plusieurs corruptions, qui se trouvent aujourd'hui dans le Texte Hébreu, & qu'il n'y a pas d'autre moyen de le faire ; nous devons donc le supposer. Car il est certain, que tel effet, dont on ne sauroit rendre

rendre raison qu'en lui assignant une certaine cause particulière & exclusive de toute autre cause quelconque, doit indubitablement avoir cette cause pour principe de son existence.

Que les Lettres Numérales s'employoient autrefois, dans les vieux MSS de la Version Grecque ; c'est ce qui se prouve par le curieux fragment du MS des *Juges* dans la Bibliothèque *Colbertine* ; on y voit ch. x, 3. ΕΚΠΙΝΕΝ ΤΟΝΙΣΡΑΗΛ ΒΚΑΙΚΕΤΗΚΑΙ ΕΦΕΝΟΝ ΤΟ ΑΥΤΩ ΒΚΑΙ ΔΥΟΙ. *Montfaucon. Palæogr. Græc.* p. 187, & 190. Et que les nombres s'exprimoient aussi par des Lettres Numérales dans quelques uns des anciens MSS Hébreux, c'est ce que je crois avoir fait voir par quantité de raisonnemens, dans ma *seconde Dissertation*, pag. 209 — 217.

Quant à ce qui regarde les deux nombres, qui font ici l'objet de notre attention ; le mot qui répond à 70 est שבעים, & ceux de חמשים אלף répondent à 50,000 ; mais il n'y a pas d'apparence, que le premier de ces trois mots ait jamais pu être pris pour les deux autres. Si donc nous supposons, que ces nombres aient été exprimés en Lettres Numérales ; celle qui répond à 70 se trouve être ז ; & le ז, qui veut dire 50, marqué d'un point au dessus, signifie 50,000.

On ne manquera pas de dire (& j'admets même l'objection avant qu'on la fasse) que ces deux Lettres sont aussi très différentes l'une de l'autre. Mais là-dessus on prie le Lecteur de vouloir bien faire attention, que quelques-unes des Lettres, dont les Juifs faisoient autrefois usage, étoient alors très différentes en figure de ce qu'elles sont aujourd'hui. Or, s'il a pu se faire que le ז & l'ז aient été autrefois beaucoup plus semblables qu'ils ne le sont aujourd'hui ; qu'ils l'aient même été, au point d'être aisément pris l'un pour l'autre ; alors la présente difficulté se trouvera parfaitement résolue, & d'une manière satisfaisante.

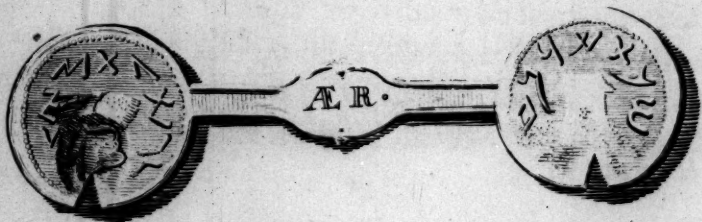
Pour

Pour prouver donc, qu'anciennement ces deux Lettres (י & י) avoient quelquefois beaucoup d'affinité dans leur forme ; je vais faire voir que l'une étoit anciennement formée a peu près de même qu'elle l'est à présent ; & que l'autre anciennement lui ressembloit beaucoup, quoiqu'elle ait perdu en quelque manière son ancienne ressemblance. Quant à la forme de la lettre *Oin*, dans les tems reculés ; elle varioit alors, comme elle a toujours fait depuis : aussi bien que la plupart des autres lettres. Mais il est certain que vers l'an de J. C. 49, il étoit à peu près formé tel qu'il est à-présent (י) ainsi qu'il paroît par la plus ancienne des inscriptions Palmyrénes, N^o. 3 ; où il se rencontre 5 fois. Voyez *Transact. Philosoph.* pour l'année 1754 ; pag. 693 & 711.

Si donc la lettre *Oin* étoit autrefois entièrement, ou à peu près, comme elle est à présent ; il ne reste plus, qu'à faire voir que la lettre *Nun* se trouvoit anciennement à peu près la même que l'י d'aujourd'hui. Or cette ressemblance ne manquera pas de frapper ceux des Savans, qui voudront bien consulter les Monnoies de Simon le Grand-Prêtre, frappées durant les 4 années de son Gouvernement, 140, 139, 138, & 137 avant J. C. * Et, si l'on pouvoit se refuser à des preuves citées par d'autres ; j'en ai en main une qui est indisputable. Car, sur une Monnoie de ce même Simon le Grand-Prêtre, frappée durant la 4^e année de son Gouvernement, le premier mot est שנת *annus*, où la forme du *Nun* s'accorde notablement avec celle de notre *Oin* moderne ; quoique cette forme du *Nun* ait à présent 1905

* Entre plusieurs autres autorités, auxquelles on pourroit renvoyer les savans, quant à la forme du *Nun* ci-devant mentionnée ; on les prie de vouloir bien consulter les suivantes — *Reland. de Num. Samar.* tab. 1 N^o 1 & 3 ; tab. 6, N^o 4 ; & tab. 9, N^o 3 & 7 — *Numism. Pembroch.* par. 2, p. 85 — *Montfauc. Palæog. Græc.* p. 122. — *Nouveau Traité de Diplom.* tom. 1, pl. 7 — & encore *Trattato della Ling. Ebr. del Finetti* ; tab. 1, col. 7.

ans.* Et comme cette pièce, que j'ai achetée dernièrement peu-après qu'elle avoit été apportée d'Asie, est sans contredit originale & bien conservée; j'en donnerai ici une copie exactement dessinée.



* Comme la lettre *Thau* se rencontre deux fois sur cette pièce (une de chaque côté) & chaque fois en forme de *Croix*; cette seule pièce suffit pour justifier décisivement la véracité de St Jérôme, quand il dit que—*antiquis Hebræorum literis, quibus usque hodie utuntur Samaritani, extrema litera Thau crucis habet similitudinem*; Com. Ezek. 9, 4. Et comme l'objection faite contre le savoir de cet habile Père, (que quelques uns veulent qu'il ne sût pas lire le *Pentateuque Samaritain*) se trouve radicalement détruite par le moïen de cette preuve incontestable; nous pouvons donc maintenant nous fier à son importante remarque sur le *Deuter. 27, 26*. Car il proteste qu'il est persuadé, que le mot, qui correspond à celui de *tout*, & qu'il avoit trouvé dans le *Pentateuque Samaritain*, & non dans l'*Hébreu*, étoit réellement un mot *original*, & absolument nécessaire pour justifier la citation de St Paul, dans son *Ep. aux Galat. 3, 10*. Voyez ma 2^{de} *Differtat. sur le Texte Hébreu*; p. 47-50. J'ajouterai seulement, que ce même mot, si nécessaire au raisonnement de St Paul, se trouve réellement dans le *texte* du *Deuteronome* de mon MS de *Lekkirkirk*, dont j'ai déjà parlé.

D'un

D'un côté de la pièce il y a pour inscription — שנת
לגאלת ציון *annus quartus* ; & sur le revers לנאלת ציון *libera-*
tionis Sionis. La première & dernière lettre de ce revers,
qui sont indubitablement un *Lamed* & un *Nun*, sont ce-
pendant un peu effacées à cause d'une *empreinte*, qui a été
frappée sur un des quartiers du champ. La Devise donc est—

Annus Quartus Liberationis Sionis.

On se flatte maintenant, qu'en conséquence des raison-
nemens précédens, tirés principalement des MSS Hébreux,
on est enfin parvenu à corriger, dans le Texte Hébreu im-
primé de la Bible, une Corruption très importante ; & de
l'avoir fait d'une manière si claire, qu'il ne reste plus la
moindre prise sur ce point, pour le révoquer en doute ou le
contredire. Ainsi ne voilà pas moins de *trois mots* ensemble,
qui avoient été introduits par la méprise de quelque copiste,
& qui portoient atteinte à la crédibilité de l'Histoire Sainte,
que nous venons de retrancher sur des raisons solides &
satisfaisantes. Cela étant, nous pouvons à présent consi-
dérer avec plaisir ce passage de l'Ecriture Sainte, qui nous
remet devant les yeux un de ces justes jugemens, que Dieu
infligeoit autrefois ; jugement très équitable, exécuté contre
des gens qui, quoique particulièrement honorés des com-
mandemens de la Divinité, avoient osé les traiter avec irré-
vérence & avec mépris. PERCUSSIT AUTEM INTER VIROS
BETH-SHEMESH, QUIA INSPEXERANT IN ARCAM JE-
HOVÆ ; ET PERCUSSIT INTER POPULUM SEPTUAGINTA
HOMINES : ET LUXERUNT POPULUS, QUIA PERCUSSE RAT
JEHOVA INTER POPULUM PLAGA MAGNA.

P O S T C R I T.

Par un Traité qui vient de paroître, intitulé *La Défense
de mon Oncle*, on peut juger de l'air triomphant dont les
Incrédules de nos jours se saisissent du Texte précédent,
comme il est aujourd'hui corrompu ; & du haut rang qu'il
tient

tient dans le catalogue de leurs objections contre la Révélation. L'intention de cette petite brochure, aussi bien que de quelques autres du même Auteur célèbre, est de tourner en ridicule ces Livres Sacrés, qui pour tout vrai Chrétien sont plus chers que la Vie ; & dans son premier chapitre, un des premiers brocards qu'il lance contre la BIBLE, est la destruction de 50,070 hommes de Beth-shemesh pour avoir (comme il s'exprime) regardé l'Arche. *Ne punit-il pas (dit-il) d'une mort subite cinquante mille soixante & dix Bethsamites, qui avaient osé regarder l'Arche ?*

Mais, quoique les Incrédules, qui avancent de telles objections fondées sur les méprises des copistes, soient en cela moins à blamer que ces Fidèles, qui ne souhaitent pas de voir ces fautes-là corrigées; cependant les Incrédules, qui voudroient passer pour Savans, devroient être honteux de mettre au jour des objections contre un Livre, quand ils n'entendent pas la langue dans laquelle ce Livre a été écrit. Et si cet Auteur avoit su que le mot Hébreu, qui a été souvent, mais improprement, rendu par celui d'*emprunter* (dans le cas des Israélites) signifie *demandeur & prier pour*; sans doute, par égard pour sa propre réputation, il ne les auroit point accusé d'avoir *volé les Egyptiens*: accusation, qui orne aujourd'hui d'une manière si splendide la conclusion de ce nouveau Panégyrique de l'Infidélité. Puis donc que le triomphe des Incrédules dépend si fort de la *Corruption* de quelques passages de la Bible, & de la *Fausse Traduction* de quelques autres; quel double coup ne fera-ce pas pour eux, quand ces *Corruptions & Fausse Traductions* seront corrigées, & ces Corrections fondées sur les meilleures Autorités !

6 MA 50

F I N.

